



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

La reconstruction de l'Ehpad de Saint-Laurent du Maroni en bonne voie



En jaune, le futur bâtiment qui abritera l' EHPad et le SMR

L'ARS et la CTG ont sécurisé 80 % des financements nécessaires pour reconstruire l'établissement, toujours situé dans l'ancien hôpital André-Bouron et peu adapté à la prise en charge des personnes âgées dépendantes. Il sera reconstruit sur l'emprise actuelle du Chog à l'horizon 2028. L'opération sera concomitante à la construction de l'unité de SSR de 30 places. Une réunion sur le sujet s'est tenue mercredi à la sous-préfecture de Saint-Laurent du Maroni.



Avec ses pavillons de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, l'ancien hôpital André-Bouron, à Saint-Laurent du Maroni, a fière allure. Mais il n'est plus guère adapté à l'hébergement des personnes âgées dépendantes (Ehpad). Que ce soit pour des raisons architecturales, de capacités ou à cause de son éloignement des plateaux techniques du Chog qui ont quitté en 2018 le centre-ville pour le quartier des Sables blancs. Il est donc prévu de le reconstruire sur l'emprise actuelle du Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais, ce qui contribuera à améliorer

les conditions de vie des résidents.

Mercredi, Dimitri Grygowski, directeur général de l'ARS, et Véronique Beuve, sous-préfète de Saint-Laurent du Maroni, et la directrice de l'autonomie de la CTG, Géraldine Ho-Tin-Noé ont réuni de nombreux partenaires du projet, à la sous-préfecture : Collectivité territoriale (CTG), Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais (Chog), direction des Affaires culturelles (DAC), Direction générale de la terre et de la mer (DGTM) et association d'usagers à travers « La Voix de nos gangan ». Dimitri Grygowski a annoncé que l'ARS avait réussi à garantir 80 % du financement pour la reconstruction de l'Ehpad et le doublement des places de soins médicaux et de réadaptation (SMR).



Un site actuel éloigné des plateaux techniques

Depuis le déménagement du Chog en 2018, l'ancien site du centre-ville n'abrite plus que l'Ehpad de 47 places, le SMR qui en compte 14, le centre de santé ouvert il y a deux ans et le centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (Cegidd). La situation actuelle de découplage des activités et de maintien du SMR et de l'Ehpad dans des bâtiments vétustes induit des difficultés importantes.

Si les chambres sont de tailles (18 ou 24 m²) similaires à ce dont disposera le futur Ehpad, ce dernier apportera de nombreuses améliorations. Les chambres recevront davantage de lumière naturelle. Elles faciliteront le travail des professionnels de santé par rapport à celles d'aujourd'hui, longues et étroites. Le futur bâtiment permettra d'augmenter le nombre de places d'Ehpad et de SMR, nécessaires en raison de la croissance démographique dans l'Ouest. Le nouvel Ehpad disposera des plateaux techniques du Chog à proximité, ce qui évitera de nombreux déplacements aux professionnels et aux usagers. Enfin, il permettra la construction d'une zone protégée dédiée aux résidents souffrant de troubles du comportement liés aux pathologies de la mémoire (maladie d'Alzheimer et syndromes apparentés).

Soixante places d'Ehpad et trente de SMR

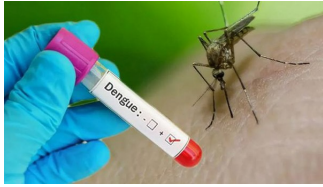
Le futur bâtiment, d'environ 5 200 m², est attendu pour début 2028 à proximité du portail des urgences. Il abritera un Ehpad de soixante places dont dix seraient réservées à cette unité protégée pour résidents ayant des troubles du comportement, un service de soins médicaux et de réadaptation de trente lits dont deux de soins palliatifs dans des chambres plus grandes qu'actuellement, une salle de kinésithérapie et un espace de restauration. Ce déménagement sera source d'environ 500 000 euros d'économies par an pour le Chog. Il lui fera épargner le gardiennage du site actuel, les dépenses électriques et les frais d'entretien d'un bâtiment énergivore et vétuste, et le transport entre les deux sites.

La totalité de l'opération est estimée à 26,2 millions d'euros : 6 millions pour le SMR financés à 100 % par l'ARS, et 20,2 millions d'euros pour l'Ehpad financés pour l'instant à hauteur de 5,7 millions par la Collectivité territoriale et 8 millions par l'ARS. Mercredi, Dimitri Grygowski a salué cet « engagement majeur de la CTG ». Il a également indiqué que les quatre années à venir permettraient de trouver les 6,5 millions d'euros restants.

Désormais, un comité de pilotage réunissant toutes les parties prenantes finalisera le projet de manière collégiale. L'architecture du bâtiment qui devra s'inscrire dans son environnement et améliorer le confort des usagers. Des discussions auront également lieu sur la partie de l'ancien hôpital pour lequel le Chog dispose d'un bail jusqu'en 2061.

Dengue

L'épidémie à un niveau stable



« Depuis deux semaines, les niveaux de circulation de la dengue en Guyane sont stables et proches de ceux observés avant l'épidémie, constate Santé publique France dans un [point épidémiologique](#) diffusé hier. La semaine dernière, la circulation de la dengue reste stable à un niveau faible dans l'île-de-Cayenne, les Savanes, le Littoral Ouest et l'Intérieur Est. L'épidémie est terminée sur le Maroni et l'Oyapock. Le sérotype

DENV-3 a été majoritairement identifié (67% de DENV-3 et 33% de DENV-2 parmi les prélèvements sérotypés). » Une centaine de cas évocateurs ont été vus en ville ou en CDPS et moins de dix passages aux urgences pour dengue recensés.

EN BREF

◆ L'établissement préfigurateur du CHU approuvé



Ces dernières semaines, les instances des trois hôpitaux publics et du groupement hospitalier de territoire (GHT) ainsi que la Collectivité territoriale (CTG) et la mairie de Cayenne ont approuvé ou donné un avis favorable à la création du GCS préfigurateur du futur CHU de Guyane ([lire la Lettre pro du 12 juillet](#)). Dimitri Grygowski, directeur général de l'ARS, l'a approuvé à son tour par décision du 29 juillet. Le GCS a désormais une personnalité juridique. La première assemblée générale est prévue dans la quinzaine qui vient pour élire l'administrateur.

Cette étape indispensable vers la création du CHU concrétise le travail collaboratif entre le GHT de Guyane, l'ARS et la Direction générale de l'offre de soins afin de faire émerger le centre hospitalo-universitaire de Guyane l'an prochain.

Celui-ci regroupera les hôpitaux de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni dans un groupement de coopération sanitaire intitulé « GCS Préfigurateur du CHU de Guyane ». Chacun des trois établissements gardera son identité juridique avec une partie des autorisations qui lui resteront propres. Ce montage juridique unique, exceptionnel au niveau national, permettra, dès l'année prochaine, de faire inscrire le GCS sur la liste des établissements hospitaliers de ressort régional (CHR). C'est ce CHR qui signera la convention avec l'unité formation recherche (UFR) Santé qui vient d'être créée par l'Université de Guyane ([lire la Lettre pro du 5 juillet](#)).

Selon les termes de la décision, « le GCS préfigurateur du CHU de Guyane a pour objet de faciliter, de développer ou d'améliorer l'activité de ses membres, en vue de la création, l'organisation et l'exploitation d'un établissement de santé de droit public. Il a pour objectif de :

- Organiser ou gérer des activités administratives, logistiques, techniques, médicotechniques, d'enseignement ou de recherche pour le compte de ses membres ;
- Réaliser ou gérer des équipements d'intérêt commun ; il peut, à ce titre, être titulaire ou exploiter des autorisations sanitaires et d'installation d'équipements matériels lourds ;
- Permettre les interventions communes des professionnels médicaux et non médicaux exerçant dans les établissements membres ;
- Favoriser l'établissement d'une culture commune entre les professionnels qui exerceront leurs fonctions au sein de l'établissement ;
- Favoriser l'optimisation des pratiques professionnelles ;
- Promouvoir toute action de coopération y compris de coopération internationale ;
- En plus généralement réaliser toutes opérations de quelque nature qu'elles soient pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet. »

◆ Le Chog régule de nouveau l'accès à ses urgences



Depuis le 29 juillet et pour trois mois, le Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais est autorisé à réguler l'accès à ses urgences la nuit, par [arrêté du directeur général de l'ARS](#) Dimitri Grygowski. En pratique, cela signifie que de 18h50 à 8 heures, l'accès à la structure des urgences ne sera possible qu'après avoir appelé le 15. Le professionnel de santé chargé de la régulation oriente alors ou non l'appelant vers les urgences. L'accueil à l'entrée du service est assuré par un professionnel de santé ou par une personne titulaire de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU).

Cette décision a été prise en raison du manque d'infirmiers dans le service. Sur un effectif cible de vingt-huit professionnels, les urgences du Chog n'en compte que dix-huit. Ce en dépit de la mobilisation des infirmiers des urgences, des renforts entre hôpitaux du territoire et du renfort de

la Réserve sanitaire. A Saint-Laurent du Maroni, une telle organisation avait déjà été adoptée en juillet 2022 puis à la même période en 2023. Les urgences de Cayenne et Kourou, en revanche, n'ont pas eu besoin d'y avoir recours.

◆ Les pharmaciens au soutien des sinistrés du Mont Baduel



Samedi dernier, un incendie a dévasté la zone d'habitat informel du Mont Baduel, à Cayenne. Si aucune victime n'est à déplorer, plus de mille personnes ont tout perdu dans le sinistre. La plupart d'entre elles sont hébergées les gymnases des collèges Justin Cayayée, Gérard-Holder et Paul-Kapel, dans l'attente d'une solution de relogement. Les professionnels de santé de la cellule d'urgences médico-psychologiques (Cump), sollicités par l'Agence Régionale de Santé Guyane, interviennent cette semaine auprès des victimes. Dans un [message diffusé sur les réseaux sociaux](#), les pharmaciens de Guyane leur apportent également leur soutien. Eric Bourdin, de la Pharmacie internationale à Cayenne, rappelle que les victimes peuvent les solliciter pour :

- Réimprimer une attestation de sécurité sociale ou de mutuelle qu'elles auraient perdu dans l'incendie ;
- Se faire délivrer exceptionnellement leur traitement si elles souffrent d'une pathologie chronique afin de ne pas interrompre leurs soins.

Dans une autre vidéo, le Dr Jawad Bensalah et Awatef Argoubi, infirmière libérale à Cayenne, invitent également ceux qui le souhaitent à déposer des jouets au cabinet de radiologie de Mont-Lucas afin qu'ils soient offerts aux enfants.

◆ Campagne d'immunisation contre le VRS

La nouvelle campagne d'immunisation des nouveau-nés et nourrissons contre les infections à VRS, responsable de la bronchiolite, est prévue dans quelques semaines. Le médicament Beyfortus® sera disponible dans les officines en ville à compter du 12 août. Le nirsévimab fera l'objet d'une distribution par les grossistes-répartiteurs via le circuit classique du médicament et sa prise en charge s'effectuera dans les conditions de droit commun. Une immunisation par le médicament Beyfortus® pourra être proposée à tous les nouveau-nés en maternité à partir du 15 septembre.

L'Omedit a rédigé une note et des visuels – un pour les établissements de santé et un pour la ville – détaillant les modalités de mise en œuvre de cette campagne. L'ARS les a transmis mercredi aux services de pédiatrie du territoire, aux pharmacies à usage intérieur, aux URPS médecins, pharmaciens et sages-femmes, aux maternités, à la PMI et à la CPTS. Un flyer d'information à destination des parents sera traduit en langues locales et mis à leur disposition prochainement. Un temps d'échange, où ils pourront poser leurs questions, leur est également proposé le 12 septembre en visioconférence.

◆ L'Ifsi de Cayenne obtient la Charte Erasmus



L'Institut de formation en soins infirmiers (Ifsi) a obtenu le mois dernier la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur valable pour le programme Erasmus + 2021-2027, annonce le Centre Hospitalier de Cayenne sur son [site internet](#). Cette Charte constitue une étape obligatoire à la participation des établissements d'enseignement supérieur au programme Erasmus + 2021-2027. Cette nouvelle accréditation pour l'Ifsi vient renforcer l'aspect qualitatif de l'institut déjà doté de la certification Qualiopi sans réserve depuis mars 2023.

Prendre part au programme Erasmus+ ouvre la possibilité aux échanges d'étudiants en soins infirmiers avec d'autres institutions européennes et à la possibilité de stages à l'étranger pour acquérir une expérience pratique dans des contextes de soins différents. Le programme permet aussi les échanges de formateurs, les formations professionnelles à l'étranger, la coopération et la participation à des projets de recherche internationaux en soins infirmiers.

◆ Des ateliers de l'UFSBD pour la Mission locale



Durant ces grandes vacances, l'Union française de la santé buccodentaire (UFSBD) s'associe aux antennes de la Mission locale. Ces interventions s'adressent aux jeunes de 18 à 25 ans. Ces ateliers de deux heures portent sur la sensibilisation à l'hygiène alimentaire et buccodentaire avec présentation PowerPoint, atelier de brossage de dents et questions-réponses entre les participants et les professionnels de santé.

Après trois ateliers à Kourou, Cayenne et Rémire-Montjoly en juillet, les membres de l'UFSBD interviendront à Matoury les 6 et 8 août (Dr Brigitte Buisson-Contencin et Jean-Denis Souyris), Kourou le 9 août (Dr Céline Artusse et Chloé Pelczar), Cayenne et Rémire-Montjoly le 12 août (Dr Brigitte Buisson-Contencin et Chloé Pelczar).

♦ Les Guyanais entrent en lice aux JO



La promotion de l'activité physique et sportive, notamment pour ce qu'elle apporte à la santé, a été déclarée Grande Cause nationale 2024. L'occasion de signaler les débuts, aujourd'hui, des Guyanais engagés aux jeux Olympiques : la Kourouciennne Gémima Joseph débute les qualifications sur 100 m à 5h35 (heure de Guyane), avant de participer au 200 m (à compter de dimanche 5h55) et au 4x100 m (à partir du 8 août à 6h10). Loïc Prévot participera au 4x400 m à partir du 9 août à 6h05. Danis Civil, alias Dany Dann, participera à l'épreuve de breakdance le 10 août à partir de 11 heures.

♦ Les infections respiratoires aiguës en baisse

Au cours de la dernière semaine, avec respectivement 786 cas et 82 passages, le nombre de cas d'infections respiratoires aiguës était en baisse, tant en ville qu'aux urgences, indique Santé publique France, dans un point épidémiologique diffusé hier. L'épidémie de grippe ralentit tout comme la circulation du Sars-CoV-2 responsable du Covid-19 et celle du VRS responsable de la bronchiolite du nourrisson. Le nombre de cas de diarrhées est stable à un niveau élevé en ville. S'agissant du paludisme, « le nombre d'accès palustres diagnostiqués dans le système de soins était faible et stable au cours des deux dernières semaines avec au total 9 accès recensés. Ces 9 accès étaient dus à Plasmodium vivax et parmi eux 7 étaient des reviviscences. »

E-Santé

Programme ESMS numérique jusqu'au 15 septembre

Le dernier [appel à projet ESMS numérique](#) prend fin le 15 septembre. Ce financement a pour objectif de permettre aux établissements et services médico-sociaux d'acquérir et d'utiliser un dossier usager informatisé, indispensable pour le suivi des activités et soins autour des usagers. Selon la taille des ESMS de la grappe, une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) peut également être sollicitée pour accompagner la structure dans le choix de l'outil et dans l'accompagnement au déploiement et au changement.

Renseignements : François Gourrier à francois.gourrier@ars.sante.fr ou l'équipe e-santé de l'ARS à ars-guyane-esante@ars.sante.fr.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Le HCSP publie ses recommandations sanitaires aux voyageurs



Alors que de nombreuses personnes profitent des grandes vacances pour voyager, le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) a publié ses [recommandations sanitaires annuelles](#). Elles s'appuient sur les dernières données épidémiologiques internationales, celles de la littérature internationale et sur la disponibilité, en France, des moyens de prévention en termes de vaccination, de produits de santé, et de matériels de protection. Elles sont destinées aux professionnels de santé (médecins, infirmiers, sage-femmes et pharmaciens) qui conseillent les voyageurs, en consultation, dans les centres de vaccinations internationales et de conseils aux voyageurs, en pharmacie ou encore en médecine du travail. Elles peuvent utilement être complétées par une formation en médecine des voyages telles que celles proposées par plusieurs universités françaises ou par la Société de médecine des voyages (SMV).

Parmi les nouveautés 2024 figure un important chapitre sur le paludisme et la hausse des cas et des décès depuis 2020 dans le monde. La composition d'une pharmacie utile est proposée tout en rappelant l'importance de tenir compte des capacités financières de la personne et du risque de mésusage des médicaments. La prescription anticipée d'antibiotiques doit être évitée sauf dans d'exceptionnels cas d'éloignement des structures de santé.

Offres d'emploi



- Le Centre Hospitalier de Cayenne recrute :
 - Un ingénieur qualité et gestion des risques (temps plein, à pourvoir dès que possible). [Consulter l'offre et candidater.](#)
 - Un infirmier pour l'équipe mobile métaux lourds (Emlo, à pourvoir dès que possible). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Un infirmier pour l'hôpital de jour de pédiatrie (temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Jeudi 29 août

► **Les Matinées pour en parler**, organisées par GPS. [La diversité sexuelle et de genre](#), de 9 heures à 12 heures à GPS (Saint-Laurent-du-Maroni).

Mercredi 4 septembre

► **Afterwork** de la CPTS centre littoral, à partir de 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne, à destination des professionnels de santé adhérents ou salariés des structures adhérentes. [Inscription obligatoire en ligne.](#)

Du 9 au 12 septembre

► **Assises de la santé mentale et de la psychiatrie**, à Cayenne.

Jeudi 3 octobre

► **Conférence** grand public dans le cadre du congrès de diabétologie et pathologies métaboliques et endocriniennes

Vendredi 4 et samedi 5 octobre

► **Congrès** de diabétologie et pathologies métaboliques et endocriniennes, organisé par Diabète Guyane obésité (DGO). S'inscrire [ICI](#)

Lundi 14 octobre

► **Colloque « Santé sexuelle et société aux Antilles et en Guyane »** sur le campus de Troubiran, à Cayenne.

Du 15 au 18 octobre

► **Les AgiT, Assises guyanaises** d'infectiologie et médecine tropicale, à Cayenne.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

Papillonite



Le papillon cendre, qui est un papillon de nuit, disperse des fléchettes urticantes provoquant éruptions cutanées et démangeaisons.

Des mesures de préventions simples sont à la portée de tous :

- Laver fréquemment le sol et les meubles à l'eau
- Utiliser des ampoules jaunes-orangées (40 Watts) à l'extérieur
- Ne pas rester près des sources lumineuses blanches
- Ne pas laisser le linge à sécher dehors la nuit
- Ne pas marcher pieds nus



Hylesia
Metabus
chenille



Hylesia
Metabus
mâle



Hylesia
Metabus
femelle

En cas de problème, consultez votre médecin ou votre pharmacien.



Agence Régionale de Santé de Guyane
www.ars.guyane.sante.fr

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)